

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2025

---

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE  
2024 - (N° 1285)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF3

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de suppression, le groupe Rassemblement National refuse de cautionner un budget de l'État dont le résultat atteint -155,9 milliards d'euros en 2024.

Ce déficit historique - et d'autant plus grave que la France n'a pas subi de crise majeure en 2024 - reflète à la fois une prévision mensongère du projet de loi de finances pour 2024 et une exécution totalement défailante.

Le solde du budget général représente désormais 53 % des recettes, ce qui est proprement insoutenable.

Cette situation révèle l'absence de maîtrise des finances publiques, l'inefficacité des politiques menées, et un laxisme financier préjudiciable à l'intérêt national. Nous rejetons en conséquence cet article.